

CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

17 Juillet 2023

18. Décisions prises par délégation du Maire

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des dépenses opérées dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales. Ces dépenses sont arrêtées du 9 juin au 19 juin 2023 (juste avant la cyber-attaque).

Ce point est une information ne donnant pas lieu à vote.

Tiers	Objet	Compte	Montant H. T
LES SERRES DU B	PAILLAGE TERREAU ENGRAIS ESPACES VERTS	60632	900,40
LES SERRES DU B	PLANTES ANNUELLES	60628	1 393,20
CIDEM	MAINTENANCE BOITE MAIL PRO MICROSOFT EXCHANGE ONLINE P 1	6156	2 553,00
CIDEM	CONSOMMABLES COPIEUR MULTIFONCTIONS RICOH ECOLE ARC EN CIEL DU 1ER MARS AU 31 MAI	6156	695,38
DILA	PUBLICATION MARCHÉ TRAVAUX CARREFOUR RD 1005 RUE DES BOUGERIES	2315	720,00
DILA	PUBLICATION MARCHÉ TRAVAUX AMENAGEMENT MAISON PAULO CHEZ BRICE	2313	720,00
CONTIN	REVETEMENT DE SOL DU BUREAU NUMERO 9 COMBLES AU 2EME ETAGE MAIRIE	2313	990,00
BIMPLI	CHEQUES DE TABLE JUIN	multi	6 230,00
SMARTMEDIA	DIFFUSION PUBLICITE VAL THOIRY MANIFESTATION FETE DE LA MUSIQUE	6231	1 641,00